



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 105-2024
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.161

Déposée le : 31.05.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Kohli (Wabern, Le Centre) (porte-parole)
Widmer (Bern, Les VERT-E-S)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.06.2024

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Concours Eurovision dans le canton de Berne

Afin de rendre possible la tenue du concours Eurovision (ESC) dans le canton, le Conseil-exécutif est prié de soumettre une demande de crédit de 10 millions de francs au Grand Conseil dans le cas où une commune du canton de Berne est retenue pour accueillir l'événement l'an prochain.

Développement :

Du fait de la victoire de Nemo à la 68^e édition du concours de l'Eurovision, c'est à la Suisse qu'il revient d'organiser la prochaine édition de la rencontre. Les villes suisses peuvent actuellement se porter candidate pour accueillir l'événement. Pour déposer un dossier, différents critères doivent toutefois être remplis, parmi lesquels disposer d'une salle suffisamment grande, de suffisamment de capacités d'hébergement, d'une connexion à un aéroport, d'un espace d'accueil pour environ 1000 personnes, d'un centre de presse, de places de stationnement ou encore d'autocars et de navettes. Les villes candidates doivent en outre participer à l'animation dans l'Eurovision Village, mettre à disposition des toilettes, financer les transports publics pour les artistes et le public ainsi qu'assurer la sécurité durant l'événement. La coorganisation par plusieurs villes étant possible, rien n'empêche d'imaginer une candidature commune de Berne et de Bienne : la première accueillerait le concours et la seconde hébergerait l'Eurovision Village (fan zone). Grâce à une organisation conjointe, plusieurs villes bernoises pourraient profiter de cette manifestation sur le plan économique.

Outre le fait de placer le canton de Berne sous les feux de la rampe, un tel événement serait générateur de revenus. Liverpool, ville hôte en 2023, parle ici de quelque 62 millions de francs.

Ces recettes doivent toutefois être mises en relation avec les investissements : la tenue de l'ESC aurait coûté au total 30 millions de francs à Liverpool (investissements des sponsors compris). Le coût effectif supporté par la collectivité s'est donc révélé inférieur.

Du point de vue de l'organisation, des investissements d'au moins 10 millions de francs sont à prévoir. En participant donc à hauteur de ce montant, le canton de Berne contribuerait significativement à la tenue à Berne de l'ECS, plutôt qu'à Zurich ou à Genève.

Motivation de l'urgence : l'ESC doit se tenir l'année prochaine en Suisse. Afin qu'une ville (ou plusieurs) du canton de Berne puisse accueillir l'événement, il faut d'une part qu'elle dépose une candidature et d'autre part que les moyens financiers soient mis à sa disposition ou, du moins, qu'ils lui soient garantis en cas de sélection. La SRG-SSR veut annoncer d'ici à septembre 2024 le nom de la ville qui accueillera la prochaine édition du concours. La présente motion ne pourra pas être mise en œuvre si elle n'est pas traitée de manière urgente.

Destinataire
– Grand Conseil